

Taxe d'Apprentissage 2023

Soutenez-nous directement



Les entreprises doivent se connecter à la plateforme SOLTéA et désigner le ou les établissements, composantes, établissements secondaires formations qu'ils souhaitent soutenir.

Trouvez-nous sur SOLTÉA en sélectionnant LP PR SAINT EREMBERT ou par :

notre SIRET: 390 624 468 00059

notre code UAI: 0781856U

Pour soutenir Saint-Erembert, cliquez ci-dessous:

JE VERSE MA TAXE A ST EREMBERT

Pourquoi soutenir notre établissement ?

Donnez du sens à votre Taxe d'Apprentissage en investissant dans la formation des jeunes de Saint-Erembert. Participez au développement de nos filières d'avenir en finançant du matériel à la pointe de la technologie.

Nos dernières réalisations :

Les cotisations de Taxe d'apprentissage reçues nous ont permis:

Aménagement d'une salle informatique, infrastructure réseaux

Nos projets pour 2023/2024:

- Rénovation d'un plateau technique (matériel informatique)
- Ouverture de la filière CIEL (Cybersécurité, Informatique et Réseaux, Electronique): Mise en conformité cybersécurité d'une salle

Notre Lycée professionnel:

Le lycée professionnel Saint-Erembert est orienté vers les métiers à fort potentiel technologique : cybersécurité, l'informatique et les réseaux, la robotique, la conception 3D...

Les filières que nous proposons:

- Bac professionnel CIEL (Cybersécurité, Informatique et Réseaux, Electronique) à la rentrée 2023.
- Bac professionnel SN (Systèmes Numériques) options "Audiovisuels, Réseau et Equipements Domestiques" ou "Réseaux Informatiques et Systèmes Communicants" pour les 1ère et les terminales.







Informations & Modalités de versement :

Pour toute information complémentaire, contacter : Géraldine de NEDDE : gdenedde@saint-erembert.com; 01-39-21-58-10

Modalités de versement : https://www.saint-erembert.fr/taxe-dapprentissage/